Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence 2S

Sciences sociales

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-2S-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0, coefficient indicatif fourni pour cette épreuve**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Décrire et délimiter un phénomène social (3 questions) **Page 3**

2. Construire une problématique et des hypothèses (3 questions) **Page 5**

3. Choisir une démarche d'enquête (3 questions) **Page 7**

4. Argumenter et tirer une conclusion prudente (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licence2s.fr/assets/annales/licence-2s/C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Sciences Sociales - C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Décrire et délimiter un phénomène social

Une enquête fictive menée auprès de 400 étudiants de deux campus compare la durée habituelle du trajet domicile-campus aux absences déclarées. Il faut décrire l'écart entre les groupes sans confondre association statistique et causalité, puis formuler une première question de recherche.

Lecture de données

Question 1.1. À partir des documents DT 1 et DT 2, calculez la proportion d'étudiants déclarant au moins deux journées d'absence parmi ceux dont le trajet dure au moins 45 minutes, puis parmi ceux dont le trajet dure moins de 45 minutes. Présentez les deux calculs et les résultats en pourcentage.

La proportion se calcule en divisant le nombre d'étudiants déclarant au moins deux journées d'absence par l'effectif de leur groupe, puis en multipliant par 100. Pour les trajets d'au moins 45 minutes : 56 ÷ 160 × 100 = 35 %. Pour les trajets de moins de 45 minutes : 48 ÷ 240 × 100 = 20 %. Chaque calcul utilise le total de sa catégorie de trajet, et non les 400 répondants. Ces proportions décrivent les répondants à l'enquête fictive.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Trajet d'au moins 45 minutes : 35 % ; trajet de moins de 45 minutes : 20 %.

Description et interprétation

Question 1.2. Décrivez en une ou deux phrases la différence observée entre les deux groupes. Distinguez explicitement une association statistique d'une relation de causalité.

Parmi les répondants, 35 % de ceux dont le trajet dure au moins 45 minutes déclarent au moins deux journées d'absence, contre 20 % de ceux dont le trajet est plus court, soit un écart de 15 points. Il s'agit d'une association statistique entre durée du trajet et absences déclarées. Ce résultat ne démontre pas une causalité : l'activité rémunérée, les ressources ou les horaires de cours peuvent aussi intervenir. De plus, les données sont déclaratives et ne représentent pas nécessairement l'ensemble des étudiants des deux campus.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les absences déclarées sont plus fréquentes parmi les répondants aux trajets longs, sans preuve que le trajet les cause.

Question de recherche

Question 1.3. Formulez une question de recherche en sciences sociales qui prolonge le constat. Délimitez la population étudiée, le phénomène à expliquer et au moins une dimension sociale susceptible d'intervenir.

Chez les étudiants inscrits sur les campus de Valmont et de Rive-Neuve, comment la durée et les contraintes du trajet domicile-campus sont-elles associées au nombre de journées de cours manquées au cours d'un mois ? La recherche étudierait l'assiduité et examinerait si cette association varie selon les ressources économiques ou temporelles, par exemple l'activité rémunérée, et selon l'organisation des études, notamment les horaires et le caractère obligatoire des cours. Ces dimensions sociales et institutionnelles pourraient contribuer à expliquer des expériences différentes du déplacement, sans présumer d'un lien causal.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question : comment les contraintes de trajet sont-elles associées aux absences mensuelles des étudiants de Valmont et de Rive-Neuve, selon leurs ressources et l’organisation de leurs études ?

2. Construire une problématique et des hypothèses

Le dossier met en regard des statistiques sur les trajets et les absences, des notions sur les ressources et l'organisation institutionnelle, ainsi que des extraits d'entretiens fictifs. Il faut articuler des mécanismes possibles et des hypothèses vérifiables, sans présenter les suppositions comme des résultats établis.

Problématique

Question 2.1. Rédigez en deux ou trois phrases une problématique précise permettant d'étudier les liens entre contraintes de déplacement et assiduité étudiante, sans présumer d'une causalité unique.

Comment les contraintes de déplacement sont-elles associées à l’assiduité des étudiants inscrits sur les campus de Valmont et de Rive-Neuve ? Il s’agit d’examiner comment la durée habituelle du trajet et ses aléas peuvent être liés aux journées ou séances manquées. L’analyse considérera aussi les ressources économiques et temporelles des étudiants, ainsi que les horaires, les obligations de présence et les possibilités de suivi à distance, sans attribuer d’emblée les absences à une cause unique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Étudier le lien entre déplacements et assiduité des étudiants des deux campus, en tenant compte de leurs ressources et de l’organisation des cours.

Hypothèses

Question 2.2. Proposez deux hypothèses distinctes et vérifiables. Pour chacune, indiquez le mécanisme social envisagé et les variables ou indicateurs qui permettraient de l'examiner à partir de données d'enquête.

1. **Contrainte de déplacement :** plus le trajet aller est long et exposé aux retards, plus les absences ou retards seraient fréquents. Une enquête complémentaire mesurerait la durée habituelle, les retards et le nombre de séances manquées sur une période définie. Le mécanisme envisagé est une difficulté accrue à rejoindre le campus à l’heure.
2. **Organisation des études :** à durée de trajet comparable, les étudiants manqueraient davantage les séances matinales obligatoires. Il faudrait relever les horaires, le caractère obligatoire des séances et les absences correspondantes. Cette hypothèse teste si l’organisation institutionnelle accentue ou atténue les contraintes de déplacement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tester si la durée et les retards de trajet sont associés aux absences, et si les horaires ou obligations de cours modifient ce lien.

Ressources et organisation des études

Question 2.3. Expliquez comment les ressources économiques et l'organisation des études pourraient modifier le lien entre durée du trajet et absences. Appuyez votre réponse sur au moins une notion du DT 3 et distinguez clairement ce que les documents montrent de ce qu'ils permettent seulement de supposer.

Les ressources économiques et temporelles peuvent rendre une même contrainte plus ou moins difficile à gérer : l'activité rémunérée, les horaires de travail ou la possibilité de partir plus tôt peuvent influer sur les absences. L'organisation institutionnelle peut également moduler le lien : un cours matinal ou obligatoire peut rendre un retard plus pénalisant, tandis que des supports à distance peuvent en limiter les effets. Le DT 1 montre une association entre durée du trajet et absences, mais ne mesure pas ces mécanismes. Les entretiens fictifs illustrent des situations possibles, sans établir leur fréquence. Le DT 2 indique que ressources et activité sont recueillies, mais non croisées avec les absences.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ressources et organisation des études peuvent moduler le lien observé, mais leur rôle reste à vérifier par des données croisées.

3. Choisir une démarche d'enquête

Le candidat doit proposer une démarche complémentaire pour approfondir le questionnement sur les contraintes de déplacement et l'assiduité. Il doit opérationnaliser deux dimensions dans le document réponse et discuter les limites méthodologiques de l'enquête existante.

Opérationnalisation

Question 3.1. Complétez le document réponse DR 1 en définissant deux indicateurs adaptés à votre problématique. Pour chacun, précisez la dimension étudiée, la mesure ou la question à poser, la population ou période de référence et une limite spécifique de l'indicateur.

Les deux indicateurs couvrent la contrainte de déplacement et l'assiduité, avec des unités et des périodes explicites. Ils reprennent les dimensions disponibles dans le dossier et permettent de comparer les réponses entre étudiants. La durée porte sur un aller habituel ; relever aussi les variations et les retards permettrait d'affiner la mesure. Les absences sont comptées sur le mois précédent, mais cette mesure ne distingue ni les motifs ni les absences partielles.

Dimension étudiée	Indicateur ou question de mesure	Population ou période de référence	Limite de l'indicateur
Contrainte de déplacement	Durée habituelle déclarée du trajet aller, en minutes	Étudiants des deux campus ; période de l'enquête	Pas de mesure objective ni des variations quotidiennes
Assiduité	Nombre de journées de cours manquées	Étudiants des deux campus ; mois précédent	Déclaration ; motifs et absences partielles non distingués

DR 1 complété : deux indicateurs

Dimension étudiée	Indicateur ou question de mesure	Population ou période de référence	Limite de l'indicateur
Déplacement	Durée aller habituelle (min)	Étudiants des 2 campus ; période de l'enquête	Pas de mesure objective ; variations
Assiduité	Journées de cours manquées	Étudiants des 2 campus ; mois précédent	Déclaratif ; motifs et absences partielles non distingués

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée habituelle déclarée du trajet aller et nombre de journées de cours manquées durant le mois précédent.

Dispositif d'enquête

Question 3.2. Proposez un dispositif d'enquête complémentaire en précisant la méthode, les personnes à interroger ou à observer et leur mode de sélection. Justifiez en quoi ce dispositif apporterait une information utile que le tableau du DT 1 ne fournit pas.

Je propose une enquête mixte auprès des étudiants inscrits à Valmont et à Rive-Neuve.

1. À partir des listes d'inscrits, tirer au sort un échantillon stratifié par campus et niveau d'études. Un questionnaire recueillerait la durée habituelle et les variations du trajet, les retards, les absences, les horaires de cours, l'activité rémunérée et les ressources.
2. Compléter par des entretiens semi-directifs auprès d'étudiants aux trajets courts et longs, salariés et non salariés, choisis pour varier les profils.

Le questionnaire permettrait d'étudier les différences entre profils ; les entretiens éclaireraient les motifs d'absence, les stratégies et les contraintes vécues. Le DT 1 ne fournit ni ces explications ni de croisements entre absences, ressources, emploi et organisation des cours.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Questionnaire stratifié par campus et niveau d'études, complété par des entretiens auprès d'étudiants aux profils contrastés.

Limites méthodologiques

Question 3.3. Présentez deux limites méthodologiques des résultats du DT 1 en vous appuyant sur le DT 2. Pour chacune, indiquez une précaution d'interprétation ou une amélioration possible du protocole.

Deux limites méthodologiques invitent à interpréter les résultats avec prudence :

- **Sélection des répondants :** le questionnaire a été diffusé en ligne et le recrutement volontaire ne garantit pas la représentativité des 400 répondants. Les résultats décrivent donc cet échantillon, sans généralisation à l'ensemble des étudiants. Un tirage au sort stratifié et une comparaison avec les caractéristiques des inscrits amélioreraient le protocole.
- **Mesures et analyse limitées :** durée du trajet et absences sont déclarées au même moment ; les motifs ne sont pas distingués et aucun croisement avec les ressources, l'activité, le campus ou le niveau d'études n'est fourni. Il faut éviter d'en déduire une causalité et recueillir des mesures plus détaillées, puis comparer les profils.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le recrutement volontaire limite la représentativité ; les déclarations et l'absence de croisements ne permettent pas d'établir une causalité.

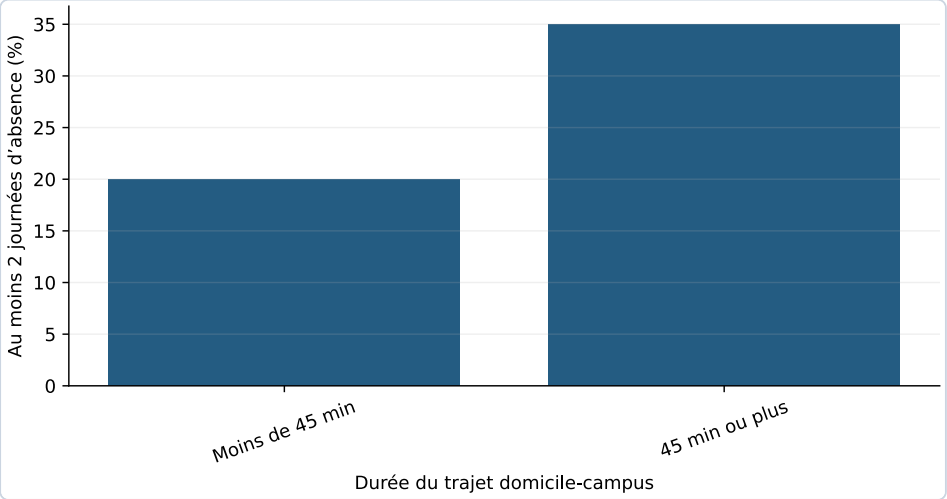
4. Argumenter et tirer une conclusion prudente

La synthèse examine dans quelle mesure les contraintes de déplacement peuvent contribuer aux différences d'assiduité observées entre étudiants. Elle doit mobiliser les chiffres et les notions du dossier, envisager une explication alternative et distinguer constat, interprétation et limites de l'enquête.

Arguments en faveur d'un lien

Question 4.1. Présentez deux arguments étayés par les documents en faveur d'un lien entre contraintes de déplacement et absences. Chaque argument doit mobiliser au moins un résultat ou un extrait du dossier.

Le premier argument est statistique : parmi les répondants au trajet d'au moins 45 minutes, 56 sur 160 déclarent au moins deux journées d'absence, soit 35 %. Pour les trajets plus courts, c'est 48 sur 240, soit 20 % : l'écart observé est de 15 points. Le second argument est illustré par l'extrait A : un étudiant salarié explique qu'un retard de car peut lui faire manquer le début du cours. Ces éléments rendent plausible un lien entre déplacement et assiduité, mais ne démontrent pas que le trajet cause les absences.



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

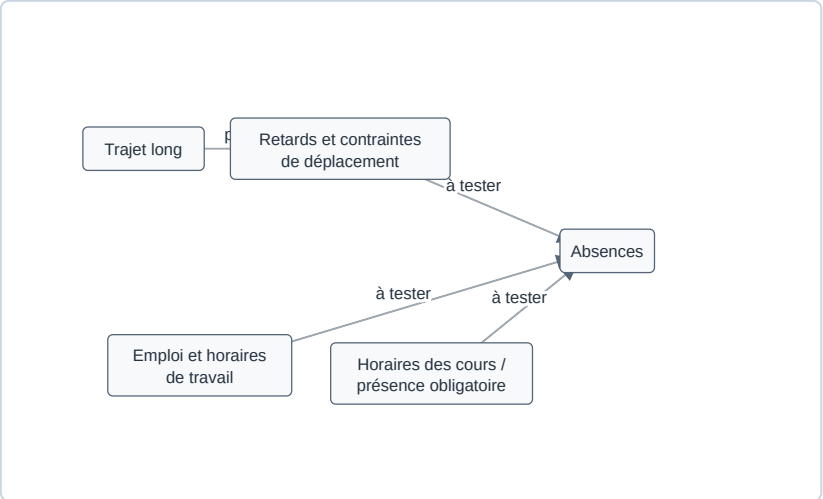
Absences fréquentes déclarées : 35 % pour les trajets d'au moins 45 minutes, contre 20 % pour les trajets plus courts, soit 15 points d'écart.

Explication alternative

Question 4.2. Présentez un contre-argument ou une explication alternative susceptible de rendre compte de la différence observée. Indiquez quelles données supplémentaires permettraient de départager les interprétations.

Une explication alternative est que l'activité rémunérée ou les horaires de cours influencent les absences, indépendamment de la durée du trajet. L'extrait C montre qu'un étudiant habitant près du campus peut s'absenter lorsque ses horaires de travail changent ; l'extrait B souligne l'effet des cours à huit heures. Pour départager ces mécanismes, il faudrait croiser les absences avec la durée du trajet, le statut d'emploi, les ressources, les horaires de travail et les horaires ou le caractère obligatoire des cours. Des mesures répétées aideraient aussi à tenir compte des retards et des variations quotidiennes du trajet.

Pistes d’explication à examiner



Mécanismes possibles à tester : les documents ne permettent pas d’établir ces relations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’emploi et l’organisation des cours peuvent aussi expliquer les absences. Des données croisées sur emploi, ressources, horaires et trajets aideraient à départager les interprétations.

Conclusion

Question 4.3. Rédigez dans le document réponse DR 2 une conclusion de 100 à 150 mots répondant à la question de synthèse. Rappelez le constat principal, proposez une interprétation prudente et mentionnez une limite importante.

Parmi les 400 répondants, 35 % de ceux dont le trajet dure au moins 45 minutes déclarent deux journées d’absence ou plus, contre 20 % de ceux dont le trajet est plus court, soit un écart de 15 points. Ce constat montre une association entre durée du déplacement et absences déclarées dans l’échantillon. Un trajet long peut compliquer l’arrivée à l’heure, notamment en cas de retard de transport ; les horaires de travail et de cours peuvent aussi renforcer ou atténuer cette contrainte. Les entretiens illustrent ces mécanismes possibles, sans en mesurer la fréquence. On ne peut donc pas conclure à une causalité unique. L’enquête repose sur des déclarations et sur un recrutement volontaire en ligne, dont la représentativité n’est pas établie ; d’autres facteurs n’ont pas été croisés avec les absences.

DR 2 complété : repères de conclusion

Repères de rédaction de la conclusion

Étape de la conclusion	Éléments à renseigner
Constat principal tiré du DT 1	35 % contre 20 % (écart : 15 points)
Interprétation et mécanisme possible	Trajet long : retards possibles
Limite ou explication alternative	Emploi et horaires des cours
Réponse synthétique à la question	Déclarations, recrutement volontaire

✓ RÉPONSE À RETENIR

Un trajet long est associé à davantage d’absences déclarées, mais l’enquête ne permet ni d’établir une causalité ni de généraliser ce résultat.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • LICENCE SCIENCES SOCIALES

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve C1 de sciences sociales, session 2026, repère 26-LIC-2S-EP1, durée 2 heures et coefficient indicatif 3,0. À partir d'une enquête fictive menée auprès de 400 étudiants des campus de Valmont et de Rive-Neuve sur trajets et absences, le candidat calcule et interprète des données, construit une problématique et des hypothèses, choisit une démarche d'enquête et conclut en tenant compte des limites méthodologiques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion dans un groupe se calcule par l'effectif concerné divisé par l'effectif total du groupe, puis multiplié par 100.
- Une association statistique décrit une covariation observée, mais ne démontre pas à elle seule une relation de causalité.
- Les ressources économiques et temporelles, ainsi que l'organisation des études, peuvent moduler les effets d'une contrainte de déplacement.
- Un indicateur opérationnalise une dimension par une mesure observable, précisée par sa population ou sa période de référence et ses limites.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque pourcentage, utilisez l'effectif total du groupe concerné comme dénominateur et présentez le calcul.
- N'attribuez pas les absences au seul trajet : envisagez des facteurs sociaux ou institutionnels et distinguez constat et hypothèse.
- Signalez le recrutement volontaire en ligne, les déclarations des répondants et l'absence de tableaux croisés ou de mesure d'incertitude.
- Respectez les documents réponses : deux indicateurs dans DR 1 et une conclusion de 100 à 150 mots dans DR 2.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'absences pour chaque durée de trajet ?

Divisez le nombre de répondants ayant déclaré au moins deux journées d'absence par l'effectif total de la catégorie de trajet, puis multipliez par 100. Le dénominateur est 160 pour les trajets d'au moins 45 minutes et 240 pour les trajets plus courts.

Q : Pourquoi le tableau ne permet-il pas de conclure que les trajets longs causent davantage d'absences ?

Les données sont déclaratives et recueillies au même moment, sans contrôle des autres facteurs ni mesure d'incertitude. Le recrutement volontaire peut aussi biaiser les répondants : le tableau montre une association descriptive, pas une causalité.

Q : Comment organiser le temps de l'épreuve et utiliser les documents réponses ?

L'épreuve dure deux heures et comporte quatre parties totalisant 20 points. Répartissez le temps selon les points, gardez un moment pour vérifier les calculs et remettez les documents réponses DR 1 et DR 2 avec la copie.

Q : Qu'attend-on pour une réponse convaincante et une conclusion conforme ?

Appuyez les arguments sur les chiffres ou les extraits, reliez-les à des mécanismes sociaux et signalez les limites. La conclusion doit compter 100 à 150 mots et distinguer explicitement le constat chiffré de son interprétation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licence2s.fr/assets/annales/licence-2s/C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Sciences Sociales - C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Sciences Sociales : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.